

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences majeures sur la mobilité dans le monde. Au-delà des fortes perturbations de la mobilité, de nombreux gouvernements ont imposé des mesures limitants ou interdisants les mouvements de personnes dans le but d'endiguer la propagation du virus. Ainsi, dès le 15 mars 2020, le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a progressivement mis en place des mesures limitant les déplacements dans le pays mais surtout, les mouvements vers et depuis d'autres pays (fermetures des frontières) pour contenir la propagation de la pandémie. Ces mesures, comme le couvre-feu et les restrictions des voyages, ont été graduellement levées à partir de juillet 2020 en décembre 2020 avant remise en place à partir de mars 2021. Afin de fournir des informations fiables, L'OIM a développé un outil de collecte de données permettant de **cartographier l'emplacement des principaux points d'entrée (PdE) dans le pays, de recueillir des données sur leur statut opérationnel et d'identifier les mesures et restrictions imposées** à ces points. Cet outil utilise la méthodologie DTM* de l'Organisation internationale pour le migrations (OIM). Les évaluations ont pour but d'aider les autorités nationales, les agences des Nations Unies, les organisations et autres parties prenantes clés à identifier et à développer des interventions adéquates de préparation et de réponse à la pandémie au niveau des PdE. Ce rapport quadrimestriel présente des informations sur le statut opérationnel, les mobilités transfrontalières et les mesures préventives mises en place dans **28 PdE à travers le pays**.

Une distinction est faite entre :

- Les **principaux PdE du pays (11)**, à savoir Rosso, l'aéroport de Nouakchott, Hamoud, Boghé, Nouadhibou (PK55), Kaédi, Gouraye, Douinkara (Fassala-Nere), Adel Bagrou, Gogui Zema et El Melgue (soulignés dans le tableau sur pages 3 et 4). Sur la base des tendances des périodes antérieures à la COVID-19, ces PdE sont ceux utilisés par la majorité des voyageurs ainsi que par les commerçants qui importent et exportent les marchandises. 8 de ces 11 PdE restent ouverts au transport des marchandises.
- **17 PdE secondaires**, qui observent des flux d'entrée et sortie plus faibles (y compris pour le transport des marchandises) l'exercice n'a pas couvert tous les PdE secondaires en Mauritanie.

Status des points d'entrée (PdE)

- 2 ouverts**
- 8 partiellement ouverts (transport de marchandise)**
- 18 fermés**

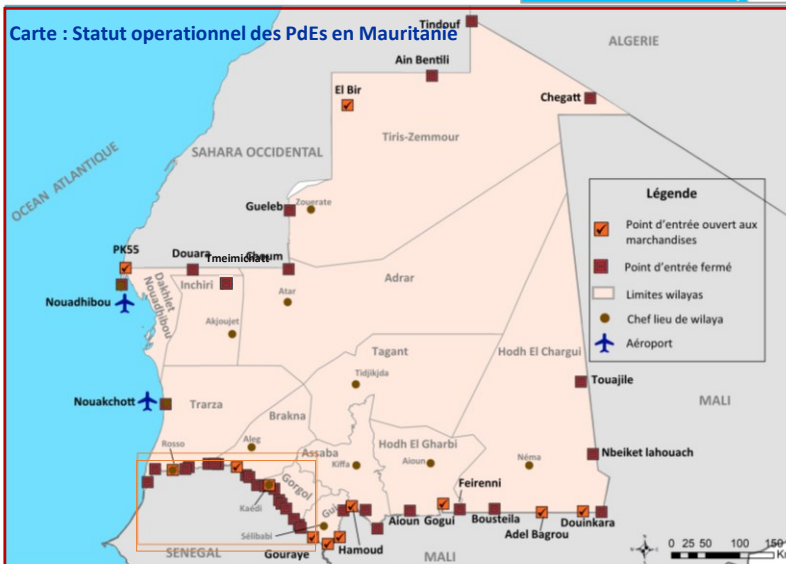
La quasi-totalité (26 sur 28) des PdE évalués **restent fermés ou partiellement fermés**. 8 des 11 principaux PdE sont ouverts pour le transport de marchandises depuis et vers les pays voisins, ainsi que exceptionnellement pour voyage personnel sur demande d'autorisation.

Les aéroports de Nouakchott et Nouadhibou sont ouverts. En mai 2021 la Mauritanie a observé une augmentation du nombre de cas de COVID-19 de 200 à environ 2500 cas journaliers et des cas de décès pendant une troisième vague ce qui a conduit au gouvernement de revenir sur les restrictions à savoir les mesures barrières, et un couvre-feu de minuit à 06h.

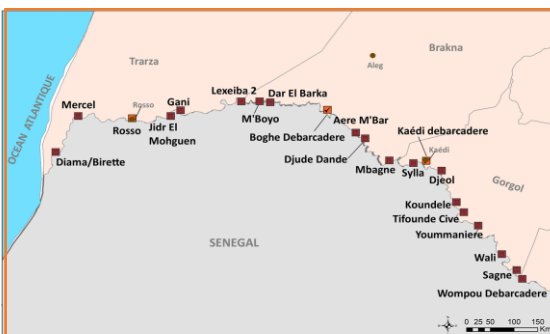
Méthodologie

Depuis mars 2020, des données ont été collectées à **28 PdE** dans les 12 régions du pays au travers d'entretiens sur le terrain et téléphoniques avec des informateurs clés. Les PdE évalués **entre 25 mai et 25 aout 2021** comprennent :

- 2 aéroports**
- 1 point de transit interne**
- 25 points de passage frontaliers terrestres et bleus**



Ces cartes sont à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.



MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE EN PLACE AUX POINTS D'ENTRÉE ÉVALUÉS

Outre la saisie de l'état opérationnel et l'identification des types de restrictions / mesures en place à chaque point d'entrée (PdE), l'évaluation s'est interrogée sur les **mesures de santé préventive** mises en place à ces points depuis le début de l'épidémie, ou leur absence.

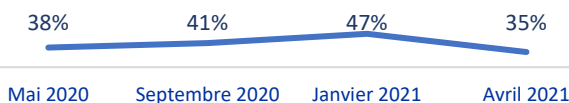
PRÉSENCE DE PERSONNEL MÉDICAL

Les agents de santé sont présents **sur l'ensemble des 11 PdE principaux** et dans **6 des 17 points d'entrée secondaires** évalués (35%, une diminution en comparaison à janvier 2021 (47%), septembre 2020 (41%) et mai 2020 (38%)). Les agents de santé peuvent être des employés du Ministère de la Santé publique ou du personnel des autorités sanitaires locales.

Graphique 1 : Présence du personnel médical aux points d'entrée



Graphique 2 : Présence du personnel médical aux PdE secondaires



COMMUNICATION DES RISQUES ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Comme lors de l'évaluation précédente en mai 2020, les informations sur le COVID-19 restent disponibles à tous les points d'entrées (contre 9 PdE en septembre 2020). Dans le cas où les informations sont fournies, celles-ci prennent la forme d'affiches, de dépliants ainsi que d'annonces sur la prévention. Dans 7 (41%) des 17 PdE secondaires, **aucune information n'est disponible** sur la maladie.

Graphique 4 : Partage information sur le COVID-19 aux points évalués



Dans **15 des 21 PdE** (71%, contre 68% en septembre 2020 et 56% en mai 2020) où des informations sur le COVID-19 sont disponibles, les voyageurs sont renseignés sur les **symptômes liés au COVID-19** et dans 15 de ces PdE sur les procédures à suivre en cas d'aggravation.

CONTRÔLE SANITAIRE ET RÉFÉRENCIEMENT

Un processus de contrôle médical est **en place dans les 11 PdE principaux** et **6 sur 17 points secondaires** évalués.

Graphique 6 : Contrôle médical aux points d'entrée

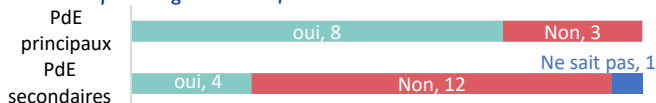


Dans 11 PdE avec contrôle sanitaire, la température est vérifiée à l'aide d'un **thermomètre sans contact** (thermo-flash) et dans 9 PdE un formulaire de déclaration sanitaire est rempli par les voyageurs. Des **espaces d'isolement** pour les voyageurs présentant des symptômes sont en place dans 9 principaux points d'entrée et à quatre (24% Contre 29% en mai 2021, 12% en janvier 2021 et 6% en mai 2020) des PdE secondaires.

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES NORMALISÉES

Depuis mai 2020 il y avait une **amélioration** constante en termes des procédures opérationnelles normalisées (PON) pour la gestion des flux et le contrôle sanitaire. **la réévaluation effectuée en aout 2021, montre 43% des PdE dotés de PON pour la gestion des flux et le contrôle sanitaire**, contre 64% en mai 2021, 54% janvier 2021. il a été également observé que **8 des PdE prioritaires** ont introduit des PON. Alors que pour les PdE secondaires 4 d'entre eux ont mis en place des PON (24 % contre 41% en mai 2021, 24% en septembre 2020). Lorsque des PON sont en place, le personnel a été formé à ces PON (90%).

Graphique 3 : Point d'entrée avec des procédures opérationnelles standard pour la gestion des flux



PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Au niveau de **15 des 28 PdE évalués (54% contre 57% en mai 2021, 54% en janvier 2021, 39% en septembre et 41% en mai 2020)** des **stations de lavage de mains sont disponibles**. 12 points secondaires n'offrent pas la possibilité aux voyageurs et au personnel de se laver les mains. Lorsque les stations de lavage de mains sont disponibles, **la majorité (93%)** des stations sont également **équipées de savon et d'eau ou d'eau chlorée**.

Graphique 5 : Stations de lavage de mains au point d'entrée



Les équipements de protection individuelle (EPI) **tels que les gants jetables et les masques chirurgicaux sont disponibles dans tous les 11 PdE principaux** (contre 82% en mai et septembre 2020) et **dans 4 des 17 PdE secondaires** (24% en aout contre 29% en mai 2021, 24% en janvier 2021). Les EPI étant des objets jetables, leur disponibilité est toutefois susceptible de changer rapidement.

PROCHAINES ÉTAPES

Mener des évaluations dans les autres PdE désignés en Mauritanie et partager les résultats avec les principales parties prenantes

En coordination avec les parties prenantes, identifier les points d'entrée principaux où la surveillance sanitaire doit être mise en place et/ou renforcée. Mettre un accent sur les points d'entrée «secondaires».

Développer et coordonner les activités répondant aux besoins aux points d'entrée à travers le groupe thématique sur les points d'entrée.

*PdE principaux soulignés en orange

	Y-a-t-il un poste de lavage des mains dans ce lieu ?	Le poste de lavage des mains est-il équipé d'eau et de savon ou d'eau chlorée ?	Existe-t-il un espace d'isolement pour un contrôle approfondi des cas suspects à l'écart des autres voyageurs ?	Des masques chirurgicaux sont-ils disponibles pour les cas suspects et leur accompagnants ?	Des représentants ou personnels du Ministère de la santé ou des autorités sanitaires locales sont-ils présents dans ce lieu	Status opérationnel	Des informations sur le COVID-19 sont-elles proposées/présentées dans ce lieu ?	Les voyageurs passant par ce lieu sont-ils informés sur les symptômes du COVID-19, et sur les mesures et précautions à prendre si des symptômes apparaissent ?
Adel Bagrou	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Boghé Debarcadere	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Douinkara (Fassala-Nere)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
El Melgue	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Gogui Zemal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ouvert	Oui	Oui
Gouraye Debarcadere	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Hamoud	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
International Airport of Nouakchott	Oui	Oui	Oui	Ne sait pas	Oui	Ouvert	Oui	Ne sait pas
Kaédi	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Nouadhibou (PK55)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ouvert	Oui	Oui
Rosso (Bac)	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Ouvert	Oui	Oui
Boustella	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Non
Dar El Barka	Non		A confirmer	A confirmer	Non	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Diama / Birette	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Gani	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
Ghabou	Oui	Oui	Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Non
International Airport of Nouadhibou	Non	Non	Non	Oui	Oui	Ouvert	Oui	Non
Jidrel Mohguen	Ne sait pas		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
Lexeiba 2	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
M'Boyo	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
Nouadhibou port	Non		Non	Ne sait pas	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Ould Yengé	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Non
Tifounde Cive	Non		Non		Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Non
Tmeimichatt	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
Touil	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui
Wompou Debarcadere	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Oui
Yoummaniere	Non		Non		Non	Fermé pour entrée/sortie	Non	Non
Sylla	Oui	Non	Non	Non	Oui	Fermé pour entrée/sortie	Oui	Oui

*PdE principaux soulignés en orange

	Les voyageurs passant par ce lieu savent-ils où aller pour recevoir des soins médicaux en cas d'apparition de symptômes ou si les symptômes s'aggravent ?	Le personnel présent dans ce lieu ont-ils été formés à ces SOP ?	Des équipements de protection individuelle sont-ils disponibles pour les personnels travaillant dans ce lieu ? Les personnels portent-ils cet équipement ?	Un système de signalement ou renvoi est-il en place dans ce lieu ?	Y-a-t-il un processus de dépistage ou contrôle sanitaire/médical pour les voyageurs à pied ou en voiture	Les mesures de dépistage ou contrôle comprennent-elles la collection de formulaires de santé remplis par les voyageurs ?	Les mesures de dépistage ou contrôle comprennent-elles des prises de température avec un thermomètre « sans contact » ?	Existe-t-il des procédures opérationnelles normalisées (SOP) relatifs au COVID-19 dans ce lieu, pour la gestion des flux ; la protection de la santé et sécurité du personnel ; ainsi que la détection, l'enregistrement, le signalement, la gestion et l'orientation/référencement des voyageurs malades ?
Adel Bagrou	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<u>oui</u>
Boghé Debarcadere	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Douinkara (Fassala-Nere)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ne sait pas	Oui	Oui
El Melgue	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gogui Zemal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Gouraye Debarcadere	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Hamoud	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
International Airport of Nouakchott	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Ne sait pas	Oui	Oui
Kaédi	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nouadhibou (PK55)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<u>oui</u>
Rosso (Bac)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Bousteila	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	<u>oui</u>	<u>oui</u>
Dar El Barka	Oui	<u>oui</u>	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Diama / Birette	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	<u>oui</u>
Gani	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Ghabou	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
International Airport of Nouadhibou	Non	Ne sait pas	Non	Oui	Non	Non	Oui	Ne sait pas
Jidrel Mohguen	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Lexeiba 2	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
M'Boyo	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nouadhibou port	Oui		Oui	Oui	Oui	Ne sait pas	Oui	Ne sait pas
Ould Yengé	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Tifounde Cive	Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Tmeimichatt	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Touil	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Wompou Debarcadere	Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Yoummaniere	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Sylla	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non